
Plan Local d'Urbanisme de Saint-Alban de Montbel

Réunion publique n° 2 - 5 juillet 2022

Objet de la réunion : Réunion publique de présentation du projet de PLU
Lieu : Salle Polyvalente de Saint-Alban de Montbel
Démarrage : 18h30

Est joint à ce compte-rendu le support de présentation.

Environ 30 personnes sont présentes dans la salle.

La réunion publique débute à 18h35

Est affiché sur le mur de la salle le projet de zonage du PLU.

Après avoir introduit la séance, Monsieur le Maire donne la parole à Laetitia LAMBERT, urbaniste au sein du bureau d'études Atelier 2.

A la suite de la présentation, il est proposé au public de s'exprimer sur le sujet et de poser d'éventuelles questions.

Les questions ou remarques suivantes sont émises par le public :

7 personnes sont venues représenter l'entreprise Du Haut des Cimes, exploitant d'Accro'Lac, l'accrobranche de la colline du Sougey. Son gérant déplore que le projet de PLU ne permette pas le maintien de l'activité. Il interroge les élus :

Qu'avez-vous prévu dans votre PLU pour maintenir et développer l'activité touristique ?

Pourquoi ne pas avoir mis en place de micro-pastillage pour l'accrobranche alors qu'il y en a sur la plage ?

Que prévoyez-vous pour les employés lorsqu'ils seront sans travail ?

M le Maire précise que ce choix respecte le PADD et correspond à la volonté de la municipalité de préserver le caractère naturel des abords du Lac d'Aiguebelette. Son souhait est que la colline du Sougey retrouve son caractère naturel et soit accessible à tous, toute l'année. Le PLU a été construit au profit de l'intérêt général et non pas pour l'intérêt d'une entreprise.

Il n'y a pas d'autre question posée par le public.

M le Maire remercie l'assemblée et clôture la réunion.

La réunion publique s'achève à 19h10